

Département du Bas-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE HANAU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2010

Nombre de conseillers : 26 Conseillers présents : 25 titulaires : 22 + 1 Pouvoir
suppléants : 3

Secrétaire de séance : M. E. MAHLER

Sous la présidence de : M. B. BRUMBTER

PRESENTS : Mmes J. LEONHART (Bischholtz); L. JOST (Bosselshausen); D. BUCHI, MM. A. JANUS, P. MICHEL (Bouxwiller); D. ETTER (Buswiller); D. BASTIAN, D. HAEFFNER - suppléant - (Dossenheim/Zinsel); Mme Y. BRONNER, MM. H. DANNER, J.M. MATTER - suppléant - (Ingwiller); Mme ROTH - suppléante - (Kirrwiller); MM. M. GANGLOFF (Menchhoffen); J.L. BORNI, M. LAMBERT (Neuwiller-lès-Saverne); M. MORTZ (Niedersoultzbach); P. BERGMANN, H. STEGNER (Obermodern-Zutzendorf); R. MULLER (Obersoultzbach); E. MAHLER (Ringendorf); B. KRIEGER (Schalkendorf); B. BRUMBTER (Schillersdorf); R. KOENIG (Uttwiller); J.J. RICHERT (Weinbourg); R. KISTER (Weiterswiller).

EXCUSES : MM. D. CHOPAT (Dossenheim/Zinsel); P. FALCK (Ingwiller); P. DIETLER (Kirrwiller); R. SCHMITT (Mulhausen) - Pouvoir à M. B. BRUMBTER -

Assistaient également : M. H. HERTZOG, D.G.S., Mme S. WEHRUNG, Chef du Service Enfance-Jeunesse, MM. H. BIETH, Chef du Service Piscines, D. ULBRICH, Agent de Développement, Mmes P. BOEHM, Animatrice du R.A.M., V. BEYER et C. LERLEY, Secrétaires de la Communauté de Communes.

Délibération n°9 : Montant de l'attribution de compensation 2010 définitive

Rapporteur : M. J.L. BORNI

VU les alinéas IV et V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

VU la délibération n°4 du Conseil communautaire du 21/02/08 précisant le montant de l'Attribution de Compensation 2007 définitive,

VU qu'en 2010, aucune compétence n'a été transférée des communes à la Communauté de Communes et qu'il n'y a donc pas eu non plus de transfert de charge,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins 2 Abstentions (MM. B. KRIEGER et J.J. RICHERT)

* de **PRECISER** que le montant de l'Attribution de Compensation 2010 définitive est le suivant :

Bischholtz	Bosselshausen	Bouxwiller	Buswiller	Dossenheim/Zin.	Ingwiller
- 1 276 €	2 186 €	1 112 127 €	935 €	52 839 €	586 87€
Kirrwiller	Mulhausen	Menchhoffen	Neuwiller-lès-Saverne	Niedersoultzbach	Obermodern-Zutzendorf
47 154	- 132 €	9 299 €	26 940 €	- 1 290 €	11 031 €
Obersoultzbach	Ringendorf	Schalkendorf	Schillersdorf	Uttwiller	Weinbourg
- 7 031 €	17 247 €	- 1 329 €	- 1 422 €	1 825 €	-151 €
Weiterswiller					
- 7 211 €					

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**